

Discours sur le budget 2015

Prononcé par madame Danielle Lavoie, mairesse de la ville d'Otterburn Park

Lundi 15 décembre 2014

Chers citoyennes, citoyens,
Collègues membres du conseil et gestionnaires de la Ville.

Nous déposons ce soir le budget de la Ville d'Otterburn Park pour l'année 2015.

Durant la dernière année, le conseil s'est affairé à différentes tâches dont l'examen des dépenses et l'amélioration des services aux citoyens avec les directeurs des différents services municipaux.

Le conseil soutient que notre ville doit demeurer accueillante, champêtre et soucieuse du respect de son environnement tout en assurant la qualité des services aux citoyens, une priorité pour tous les membres du conseil.

Le conseil se sent à l'aise de vous présenter le budget pour l'année 2014, en collaboration avec Mme Diane Gaudette, directrice du Service des finances et de la trésorerie de la Ville d'Otterburn Park.

J'annonce que le taux de taxe pour le secteur résidentiel et les terrains vagues passera de 0,8404 du 100 \$ d'évaluation à 0,8614 du 100 \$, donc, une augmentation de 2,5 %, ce qui représente une hausse de 58 \$ pour une résidence de valeur moyenne.

En 2013, nous avons eu un surplus budgétaire de 848 499 \$. Ce surplus a été affecté à des réserves pour soutenir les projets futurs de la Ville. Afin d'équilibrer le budget pour l'année 2015, nous aurons à puiser à même nos réserves financières un montant de 247 600 \$ provenant de nos excédents accumulés. Ce n'est pas une solution idéale, nous en convenons, mais nous sommes dans la même situation que plusieurs de nos villes voisines qui devront, elles aussi, augmenter leur taux de taxes, couper dans les services ou puiser dans leurs surplus. Nous comptons aussi faire appel à la rigueur et à la bonne gouvernance et ce, tout au long de l'année. À Otterburn Park, nos choix font en sorte qu'il n'y aura pas de coupures de services aux citoyens.

Cette augmentation du taux de taxation est attribuable, notamment, aux facteurs suivants :

1. Nos prévisions prennent en compte les annonces récentes du gouvernement provincial. En effet, le pacte fiscal transitoire concernant les transferts financiers aux municipalités pour 2015 impose une participation de toutes les municipalités à l'effort de redressement des finances publiques. En conséquence, dans le cadre du rétablissement de l'équilibre budgétaire des finances publiques, des réductions de 300 million de dollars seront appliquées aux transferts financiers versés aux villes en 2015. Rappelons qu'en 2014, nous avons subi la décision du gouvernement du Québec de ne rembourser que 62,8 % des dépenses de TVQ, ce qui a entraîné un manque à gagner d'environ 283 000 \$. Pour l'année 2015, les effets de cette coupure seront encore bien présents puisque le taux de remboursement sera réduit à nouveau pour s'établir à 50 %. Soulignons ici que les efforts demandés aux municipalités, lorsqu'on les compare à leurs revenus de 2012, représentent en moyenne 1,2 % de ces derniers. Pour notre ville, cela correspond à une perte de revenus estimée à environ 140 000 \$ pour 2015. Au total, nous devons composer avec un manque à gagner d'environ 483 000\$.

2. Les obligations de nous conformer au Schéma régional de couverture de risque incendie pour le Service de sécurité incendie et de sauvetage de la Ville exercent une pression sur l'augmentation des dépenses de plus de 200 000 \$ annuellement. Cette majoration est attribuable, principalement, à l'obligation d'embaucher plus de personnel au Service d'incendie.
3. Au niveau des immobilisations, la prochaine année ciblera les éléments suivants:
 - Le Service des travaux publics prévoient des projets estimés à 2 767 700 \$ dont des travaux d'infrastructure majeurs sur les rues d'Oxford et Prince-Edward;
 - Le Service du loisir et de la culture estime à 608 300 \$ l'ensemble des projets à mettre en œuvre en 2015. Outre les projets d'entretien normaux pour, entre autres, les parcs, les projets de la plage et de la réhabilitation des berges prendront forme;
 - Le Service de sécurité incendie prévoit faire l'acquisition d'équipements, dont un bateau de sauvetage, pour soutenir la mission du Service envers nos partenaires;
 - Des investissements majeurs au niveau informatique seront également initiés afin de moderniser notre site Web et nos équipements.
4. L'amélioration du réseau routier de la ville se poursuivra conformément au plan d'intervention qui identifie clairement quels sont les travaux prioritaires à réaliser.

Les taux des services sont maintenus à 611 \$ par année pour les services suivants : les collectes des matières recyclables et des matières résiduelles, l'assainissement des eaux (RAEVR) et le traitement de l'eau potable (RIEVR).

En somme, les mesures de restrictions budgétaires de notre gouvernement nous obligent à faire des choix difficiles. Toutefois, votre conseil municipal, de concert avec le personnel de la Ville, a tenu à maintenir les services de base et l'accès aux services culturels et de loisir dans notre ville et avec nos villes voisines. À titre d'exemple, 25 % de la clientèle à la bibliothèque de Mont-Saint-Hilaire provient d'Otterburn Park grâce à la participation de la Ville. Au niveau environnemental, de beaux projets tels que la plage, la protection des berges et la patrouille verte seront mis en place. Finalement, on peut être fier des orientations et des choix figurant dans le budget 2015.

Je tiens à remercier Mme Diane Gaudette pour sa rigueur ainsi que tous les gestionnaires pour leur contribution à la réalisation de cet exercice annuel exigeant et nécessaire.

J'invite maintenant Mme Gaudette à vous présenter l'ensemble de ces informations illustrées sous forme de tableaux. Une période de questions suivra par la suite.

Je vous remercie de votre attention,

Danielle Lavoie